

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17133492

Déposé/Reçu le

11 SEP. 2017

au greffe du tribunal de commerce
Greffier
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0469.976.678**

Dénomination

(en entier) : **Infinity**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue des Crocus 4 à 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du PV de l'AG extraordinaire tenue au siège social le 12/06/2017 à 17h :

Sont présents :

Madame ROZEMBLUM Rose Linda possédant 55 parts

Monsieur PECHON Henry possédant 45 parts

Madame Veiller Dorothee possédant 650 parts

Soit 750 parts sociales

Ordre du jour :

Transfert du siège social

Résolutions :

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Mme Veiller. Elle donne lecture de l'ordre du jour.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le transfert du siège social de Avenue des Crocus 4 à 1070 Anderlecht vers Avenue Jacques Pastur 15 à 1410 Waterloo

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 18h00 après approbation du présent Procès-Verbal.

La Présidente,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/09/2017 - Annexes du Moniteur belge